



SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs ,
Instituteurs, professeur des écoles, psyEN
et AESH du 1er degré
des Bouches-du-Rhône

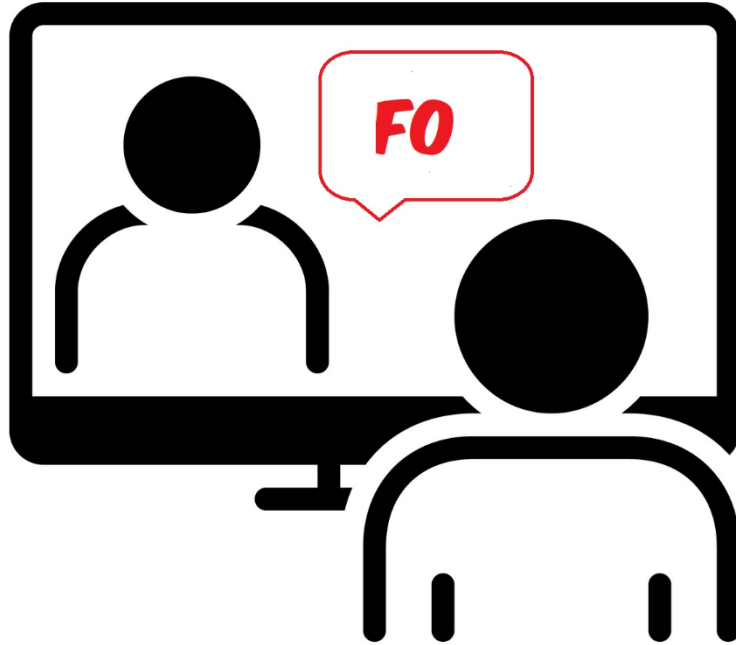
FORCE OUVRIERE



6 octobre 2024

RIS 1er trimestre

RIS



VISIO

Dans le contexte inédit de cette rentrée scolaire et après la nomination du nouveau gouvernement et de ministres désignés pour maintenir le cap du démantèlement de l'Ecole publique, il est urgent de nous rassembler, de s'informer et de discuter des actions collectives à prendre pour obtenir satisfaction sur l'ensemble de nos revendications !

Participez nombreux à la RIS du 1er trimestre !

MERCREDI 9 OCTOBRE

9h30 - 12h30

>>LIEN DE CONNEXION<<

Application ZOOM

ID de connexion : 818 8449 0040

Code secret : 998231

**Ouverte à tous : syndiqués et non syndiqués !
Pas d'inscription préalable !**

Ordre du jour



- Conditions de cette rentrée et situations dans nos écoles,
- Difficultés liées à l'inclusion forcée,
- Défense de nos droits : évaluations d'école, formation constellation, évaluations nationales
- Dossiers catégoriels : Directeurs, Remplaçants, UPE2A, Coordo REP+
- Dossiers carrière : Salaires, PACTE, PPCR, contester son RDV carrière, mutations...

Et toutes les questions que vous souhaitez aborder !

Un droit syndical à utiliser sans retenue !

Chaque enseignant peut participer à des RIS, à raison d'une RIS par trimestre (soit 3x3h).

Les enseignants peuvent déduire ces 3 heures de leurs obligations de travail annualisées (48h de concertation en équipe, 18h d'animation/conférence pédagogique ou de formation en « constellations » ou 6h de conseil d'école) programmées ce même jour ou à une autre date.

L'IEN ne peut pas vous les refuser sous prétexte que telle animation/conférence pédagogique ou telle réunion serait obligatoire ! Il suffit de le prévenir du choix de la concertation, de l'animation pédagogique ou de la formation en « constellations » que vous remplacez par la RIS.

[\[Téléchargez ICI le formulaire à renvoyer à votre IEN\]](#)

Si l'animation ou la réunion pédagogique a lieu le jour de la RIS, il faut renvoyer ce formulaire au maximum 48h avant (soit le lundi 7 octobre)

Si vous souhaitez utiliser ce RIS pour remplacer une réunion plus tard, vous pourrez renvoyer le formulaire au maximum 48h avant cette réunion.

Autres RIS en présentiel

Lundi 7 octobre 17h

Ecole elem Sinoncelli 51 Rue Boisselot 13014 Marseille

Mardi 8 octobre 17h30

Ecole elem République Place de la République
St Rémy de Provence

Mardi 15 octobre 17h30

Ecole elem Logisson Av César Bernaudon
St Martin de Crau

Si vous souhaitez organiser une RIS dans votre école, contactez vos [délégués de secteur SNUDI FO 13 >ICI<](#)



La rentrée, c'est le bon moment pour adhérer au SNUDI FO

Plus que jamais, nous vous appelons à se regrouper pour s'informer, se défendre, s'organiser. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de forces pour défendre nos droits individuels et collectifs face à cette entreprise de destruction de l'École de la République.

**Le syndicat ne peut pas le faire sans la solidarité de ses adhérents
Sans syndiqués, pas de syndicat ! Sans syndicat, plus de droits !**

Téléchargez le bulletin spécial de rentrée

Pour une 1^{ère} adhésion, vous ne payez que les mois restant pour l'année 2024 (septembre à décembre).

Le renouvellement se fera en janvier 2025 et vous recevrez un reçu fiscal pour déduire 66% de la cotisation versée de vos impôts 2024.



Vieille Bourse du travail
Place Léon Jouhaux
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01
Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13
email : contact@snudifo13.org

